

Conseil d'école du mardi 7 novembre 2017

Présentation des membres du conseil d'école

Membres de droit		
<p>Président M. Laborde Grégory, directeur</p> <p>Municipalité Mme Aygat Chantal, Maire Mme Mouchet Alexandrine, maire adjointe aux affaires scolaires M. Di Benedetto Patrick, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires</p> <p>Inspectrice de l'Education nationale Mme Lacourthiade Séverine, excusée</p> <p>RASED Mme Bourthoumieux Christelle, psychologue Education Nationale, excusée</p> <p>Délégué Départemental de l'Education nationale</p>	<p>Représentants des parents d'élèves COUTURIER Sébastien BONNASSIES Davy LAVIGNOTTE Arnaud excusé BOUILLET Audrey PAPAILHAU Jérôme CASTELLI Marie POITEVIN Anne CIECKO Sophie BERTHON Mélanie MALOD Vincent DECHARNES Christelle VINEL Christophe FAURE Renaud RIGAUD Carole MERIEUX Luc COURTIN Emmanuelle</p> <p>Parents d'élèves suppléants GENDRIN Emmanuelle GUILLEMOT Morgane BERTHELOT Laurence excusée PRADEL Dominique</p>	<p>Enseignants de l'école Béatrice LAVIGNE Karine JORET Stéphanie MENDEZ Nathalie BORG Audrey DEDIEU Samia BONHOMME Caroline BROC (temps partiel 80 %) Alice SAINTAGNE (complément 20 %) excusée Françoise SIMIER Laurence PECHADE Sara VRIGNAUD Edwige MICHONNEAU Laëtitia BARTHES Emilie POIRIER Mylène TIGE Sarah SACREPAYE Christelle QUINZONI Thierry FRACCHIA (ZIL)</p>

Autres membres invités au conseil pour les points à l'ordre du jour les intéressant :

Mme SEGUIN Chantal, Responsable du service Affaires scolaires
 M. CORTES Thierry, Responsable du secteur Enfance & Jeunesse

Ordre du jour

- Présentation des nouveaux enseignants

- Dates des prochains conseils d'école

- Rentrée 2017
 - Effectifs et répartition pédagogique
 - Bilan de la rentrée

- Rythme scolaire : changement d'organisation de la semaine ?

- Budget municipal – Liste fournitures famille

- Travaux : aménagement des modules – aménagement aux abords de l'école

- Temps périscolaire
 - Cantine : organisation – fonctionnement – facturation
 - ALAE : séparation de la cour – fête ALAE

- Modification et vote du règlement intérieur 2017/2018

- Exercices PPMS et évacuation incendie

- Ecole numérique : point sur les équipements

- Coopérative scolaire : bilan 2016/2017.

- Projets de classe.

- Projets des parents d'élèves élus.

Ouverture du conseil à 18h05

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Nous accueillons au sein du conseil d'école :

Personnel Education Nationale :

Enseignantes : Mme Mendez – Mme Broc – Mme Saintagne – Mme Sacrepaye –
M. Laborde (directeur de l'école élémentaire)

Mme Bourthoumieux (psychologue scolaire Education Nationale)

Mairie service enfance et jeunesse : M. Cortès (directeur du service)

Parents élus : 7 titulaires, 2 remplaçants

La présence supplémentaire de M. Bianco (DGS) se justifie car il a pris en charge la direction du service enfance et jeunesse le temps que soit nommé M. Cortès (arrivé le 6 novembre 2017).

Précisions sur les membres du conseil d'école

Le conseil d'école exerce ses fonctions dans le cadre de la réglementation en vigueur. (décret n° 90-788 du 6 septembre 1990).

1. **les enseignants** de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion,
2. **le maire** ou son représentant,
3. **un conseiller municipal** désigné par le Conseil municipal
4. **le DDEN** du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
5. **autant de parents que de classes**, élus par l'ensemble des parents d'élèves (ou moins en cas de nombre de candidats inférieur au nombre de classes),
6. **un maître du RASED** qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

2. Dates des prochains conseils d'école

Judi 8 février 2018 – Lundi 4 juin 2018

3. Rentrée 2017

L'école élémentaire compte désormais 16 classes avec à ce jour 409 élèves.

Effectifs et répartition pédagogique au 7 novembre 2017.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
80	101	81	72	75	409

4. Rythme scolaire : changement d'organisation de la semaine ?

Actuellement 4,5 jours (depuis 2013).

Avis enseignants : rester à 4,5 jours car 5 matinées de travail sont plus importantes et plus efficaces que 4. De plus, la journée scolaire (temps d'enseignement l'après-midi) reste allégée (2h15 au lieu de 3h).

Avis parents : en cours, un questionnaire anonyme (sondage) a été transmis auprès des familles. L'APEM est en attente des retours.

Contraintes à respecter :- harmonisation entre maternelle et l'élémentaire.
- Transport scolaire

Réponse avant le 8 décembre 2017. Un conseil d'école extraordinaire sera organisé avant cette date, dans la semaine du 4 décembre 2017.

5. Budget municipal – Liste fournitures famille

Ouverture de la 16^{ème} classe. La mairie réadapte le budget pour cette 16^{ème} classe (475 €) pour cette année scolaire et les suivantes.

Le directeur rappelle que la liste demandée aux familles doit être allégée le plus possible et dépend directement du budget « fournitures scolaires » attribué par la mairie.

Actuellement, nous demandons des ramettes aux familles car elles ne peuvent plus être achetées sur le budget mairie depuis qu'il a été réduit.

Proposition concernant le papier du photocopieur : étudier la possibilité d'une création d'une ligne budgétaire supplémentaire pour les ramettes afin que nous n'en demandions plus aux familles. Un appel d'offres est-il envisageable ? La mairie prend note et va étudier la question.

La photocopieuse couleur est sous dimensionnée par rapport aux besoins.

La mairie note un surplus de photocopies sur les mois juin, juillet, août 2017 sur le photocopieur couleur.

L'augmentation des photocopies couleurs est due à la baisse du budget car les enseignants ne peuvent plus acheter de manuels et de cahiers d'activités nécessitant la couleur (notamment dans les classes de CP et CE1).

D'autre part, le numérique prenant plus d'importance, il faudrait pouvoir projeter dans toutes les classes.

Des visualiseurs et vidéoprojecteurs pourraient permettre de faire moins de photocopies.

6. Travaux : aménagement des modules – aménagement aux abords de l'école

Abords de l'école

Pendant les vacances a eu lieu l'aménagement d'un trottoir (demandé par les parents d'élèves) autour de l'école. Cela facilite la circulation des parents et des classes. Nous remercions la municipalité.

Remarque des parents : demande de marquage au sol pour les vélos sur certains trottoirs aux abords de l'école. La mairie doit vérifier la taille du trottoir pour pouvoir faire un marquage au sol.

Stationnement

Demande d'une possibilité d'arrêt minute. La mairie va y travailler courant 2018 avec la communauté des communes.

Les parents soulignent le problème des places de parking pour venir récupérer son enfant. La mairie va travailler sur cette question.

Problème du passage piéton devant la crèche : demande d'un passage surélevé par les parents pour faire ralentir les voitures. La mairie attend la fin du lotissement pour se pencher sur la question.

Park à vélos

De nombreux enfants arrivent en vélo, serait-il possible d'avoir plus de range-vélos ?

La mairie est d'accord pour en mettre d'autres.

Barrières devant l'école

Barrières provisoires devant l'élémentaire en raison du plan vigipirate : demande des parents de mettre des barrières fixes.

Réponse mairie : elles doivent rester mobiles car cet accès est un accès pompiers.

Aménagement des modules

Bilan sur les travaux restant à réaliser :

A l'intérieur :

- certaines jonctions entre les toitures
- connexion internet (prise RJ45), liaison avec la baie de brassage de la salle informatique
- Mise en place de vidéoprojecteurs de manière fixe (câblage prévu)
- Pince-doigts aux portes
- Plinthes à faire
- Problème de porte de secours s'ouvrant sur l'intérieur
- Frigo, armoire pharmacie (notamment pour le rangement des PAI).

A l'extérieur

un goudronnage sera-t-il fait ?

Espace cour trop petit pour 5 classes. Demande des enseignants d'enlever les parties « herbe » de manière à agrandir la cour. Cela restera insuffisant pour organiser la récréation pour les 5 classes.

La mairie va entamer une réflexion sur ce sujet.

Accès des modules

Demande de prévoir une 2^{ème} sortie d'évacuation dans cette zone : un portail à double vantaux serait le plus adapté.

Toutes ces demandes seront vues avec l'architecte le 8 novembre 2017 dans l'après-midi.

La demande d'harmonisation des clés a été prise en compte.

Alarme incendie dans les modules ? en cours d'étude par la mairie.

Pas de sonnerie des récréations dans les modules.

7. Temps périscolaire : cantine / ALAE

- **Cantine : organisation – fonctionnement – facturation**

Questions de parents

Déroulement de la cantine : les CP mangent dans la petite cantine (anciennement maternelle). Ils sont servis à l'assiette. Demande de décalage de l'heure du repas pour certains CP qui mangent souvent à 13h.

Problème de facturation : explication pour les facturations en cas d'absence. Si réservation non annulée, la veille avant 10h, le repas est facturé en entier.

- **ALAE : séparation de la cour – fête ALAE**

Organisation ALAE du soir qui sépare la cour en 2 (cycle 2 / cycle 3) à cause de la déclaration de 2 numéros d'agrèments en lien avec les effectifs suivant les âges des enfants.

8. Modification et vote du règlement intérieur 2017/2018

Rappel du fonctionnement des PAI : Ils sont faits à la demande des parents. Renouvellements en début d'année.

3 types PAI : asthme, alimentaire, autre

L'organisation sur les PAI est à clarifier.

Règlement : modification de l'organisation de la collation à l'école.

Partie modifiée dans le règlement intérieur :

« Les PAI sont à renouveler chaque année à la demande des parents. »

« Dans le cadre de l'éducation à la nutrition et dans un souci de respect des rythmes alimentaires de l'enfant, il s'agit de préciser des règles concernant la collation (le « goûter ») pendant le temps scolaire. Aucun argument nutritionnel (sauf avis médical) ne justifie les collations lors des récréations du matin et de l'après-midi qui aboutissent à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. Cependant, les enfants prenant leur petit-déjeuner très tôt dans la journée pourront amener une collation à base de fruits (fruits, compote, ...) pour la récréation du matin uniquement, évitant alors les produits à forte densité énergétique riches en sucre et matières grasses (biscuits, viennoiseries, chips, aliments salés ...).

D'autres moments de la vie de l'école, hors du déjeuner et du goûter, sont l'occasion de prises alimentaires supplémentaires comme les goûters d'anniversaire. Ces événements festifs qui intègrent un apport alimentaire offrent, lorsqu'ils gardent leur caractère exceptionnel, un moment de convivialité, de partage et de diversité des plaisirs gustatifs, en même temps qu'ils créent des liens avec les familles le plus souvent associées à leur préparation. Ces goûters n'auront lieu que sous autorisation de l'enseignant dans le respect de l'organisation fixée par celui-ci. »

Le règlement intérieur 2017/2018 est voté à l'unanimité.

9. Exercices PPMS et évacuation incendie

Pas de signal d'alerte dans les nouveaux modules.

Il s'agit de trouver des signaux différents (sonores ou silencieux, visuels, ... selon les cas) concernant toutes les alarmes (incendie, PPMS...)

Un exercice PPMS type intrusion doit être fait avant la fin du 1^{er} trimestre. Le but est d'être rassurant au niveau des enfants et de trouver un système de communication entre les personnes.

L'évacuation incendie en septembre 2017 s'est bien déroulée.

Des parents continuent de circuler dans les locaux lorsqu'ils viennent chercher leur enfant pour des sorties exceptionnelles sur les heures scolaires.

10. Ecole numérique :point sur les équipements.

La mairie continue d'équiper l'école : 3 ordinateurs portables, 3 vidéoprojecteurs, et 2 visualisateurs ont été rachetés cette année. Pour le moment les équipements restent mobiles.

11. Bilan de la coopérative

La coopérative présente un solde de 23 331 €. Un budget 1000 € par classe a été attribué. Il reste encore à régler des factures liées à la piscine ainsi qu'aux abonnements à différentes revues.

Le don des parents représente environ 150 euros par classe.

Les enseignants informent les parents à chaque fois qu'une sortie se fait sur les moyens de financement (apem, coopérative...).

Mandataire : Mme Quinzoni

Aide de Mme Joret sur la gestion de la coopérative.

12. Projets de classe.

L'école est inscrite au projet Ecole et cinéma.

Toutes les classes ont participé à la grande lessive du mois de septembre/octobre 2017.

CP

Sortie à la journée est prévue au 3^{ème} trimestre à la ferme de Seissan.

Projet vélo

Projet compostage

CP/CE1

Sortie à la Ferme des balances
Initiation golf en fin d'année

CE1

Conte musical au TMP en décembre 2017
Mai ou juin 2017 : sortie au musée Ingres et au muséum d'histoires naturelles à Montauban.

CE2

Inscription aux JMF pour un spectacle en mars 2018.
Projet sur les loups pour la classe de CE2A de Mme Simier avec visite de la maison des loups à Orlu.
2 classes de CE2 B et C (Mmes Pechade et Vrignaud) sont inscrites au prix des Incorruptibles.
Projet d'un séjour avec une nuitée en fin d'année.

CM1

Sortie pour un spectacle de percussion organisé par les JMF
Séjour avec nuitées au lac de la Ganguise (voile/nature) pour les CM1C de Mme Poirier et les CM2 C de Mme Quinzoni.

CM1 A et B

Mme Barthès, Mme Michonneau : projet sur le Japon
Atelier compostage
Sortie Toulouse sur le thème de la Renaissance
Visites historiques de Merville
Les 3 CM sont inscrits à des rallyes mathématiques.

CM2

Projets communs avec les CM1
Musée de la résistance à la fin de l'année
Visite des collègues d'affectation en fin d'année.

Remarque sur la piscine : pas de créneaux attribués cette année.

13. Projets des parents d'élèves élus.

Bourse aux jouets : le samedi 25 novembre 2017
Goûter de Noël : le jeudi 21 décembre 2017
Carnaval : 7 avril 2018
Fête avec l'ALAE prévue en fin d'année(fin juin 2018).

14. Projets ALAE

Le cross organisé par l'ALAE sera reconduit.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clôturé à 20h30.

Secrétaire de séance

Mme Lavigne



Président du conseil

M. Laborde



ECOLE ELEMENTAIRE
Georges Brassens
Impasse G. Brassens
31330 MERVILLE
Tel. 05.34.52.80.30